

Actualité



VertVolt : le label de l'ADEME pour plus de transparence dans le choix de votre électricité verte

VertVolt est le nom du label que l'ADEME a mis en place fin 2021 pour les offres d'électricité verte. Il indique le niveau d'engagement de l'offre verte auprès des producteurs d'énergie renouvelable.

Avant de souscrire une offre d'électricité verte, il est nécessaire de comprendre ce que signifie le terme d'électricité verte. En effet, si nous recevons tous la même électricité dans nos foyers, un fournisseur doit acheter à des producteurs d'énergie renouvelable en France ou en Europe des certificats, appelés garanties d'origine, en proportion de l'électricité qu'il vend pour que son offre soit considérée comme verte.

L'ADEME, agence de transition écologique, a décidé, en plus de ce mécanisme de certification par des garanties d'origine, de mettre en place un label plus exigeant, appelé Vertvolt .

> Pour en savoir plus, consultez la fiche pratique : [qu'est qu'une offre d'électricité verte ?](#)

Comment est attribué le label VertVolt ?

L'ADEME a défini les critères pour obtenir le label VertVolt. Il est attribué aux offres des fournisseurs qui en font la demande avec 2 niveaux possibles d'engagement :

- ✓ **Le niveau 1 (engagé)** : le fournisseur achète une quantité d'électricité équivalente à celle qu'il vous vend, à des producteurs d'énergies renouvelables en France, en plus des certificats appelés garanties d'origine ;
- ✓ **Le niveau 2 (très engagé)** : le fournisseur achète une quantité d'électricité équivalente à celle qu'il vous vend à des producteurs d'énergies renouvelables en France et au moins 25 % de cette électricité provient d'installations mises en place par des collectivités territoriales avec une gouvernance partagée (dans le cadre des projets citoyens, par exemple) ou par d'autres acteurs mais sans soutien public.

> Pour en savoir plus sur le label VertVolt, consultez la [page dédiée sur le site de l'ADEME](#).

Aujourd'hui, les offres de 8 fournisseurs ont obtenu le label VertVolt de l'ADEME :

- ✓ ENERCOOP
- ✓ ENGIE
- ✓ EDF
- ✓ LA BELLENERIGE
- ✓ OCTOPUS ENERGY FRANCE
- ✓ ALTERNA
- ✓ ILEK
- ✓ GEG

L'ensemble des offres sont à retrouver sur le comparateur du Médiateur national de l'énergie : <https://comparateur.Energie-Info.fr>

 Pour tout savoir sur mes démarches et mes droits :
Je consulte le site internet www.energie-info.fr ou je contacte le **0 800 112 212** Service & appel gratuits